

Gérard Bergeron, *Pratique de l'État au Québec*, Montréal, Québec-Amérique, 1984, 442 p.

Jean-Pierre Gaboury

Numéro 6, automne 1984

La réforme des institutions politiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040466ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040466ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gaboury, J.-P. (1984). Compte rendu de [Gérard Bergeron, *Pratique de l'État au Québec*, Montréal, Québec-Amérique, 1984, 442 p.] *Politique*, (6), 173-178.
<https://doi.org/10.7202/040466ar>

Gérard Bergeron, *Pratique de l'État au Québec*, Montréal, Québec-Amérique, 1984, 442 p.

Un livre de Gérard Bergeron est toujours un événement dans notre milieu. Il est de nos politologues, l'un des plus originaux et l'un des meilleurs écrivains. *Pratique de l'État au Québec* ne

déçoit pas car c'est une des publications les plus importantes du professeur Bergeron.

Homme interdisciplinaire: à la fois historien, théoricien, sociologue, juriste, journaliste, etc., et aux intérêts multiples: partis politiques, société québécoise, fédéralisme, relations internationales, etc., notre auteur avait jusqu'à maintenant publié soit des traités à caractère théorique, par exemple, *Fonctionnement de l'État* (1965), soit des études concrètes comme *Du duplessisme au johnsonisme* (1967). On avait ainsi l'impression que Monsieur Bergeron souffrait d'un dédoublement de personnalité: d'un côté, le politologue, théoricien froid et abstrait et de l'autre, l'intellectuel, l'essayiste brillant et érudit. Les deux semblaient se méconnaître ou du moins s'ignoraient largement l'un et l'autre. Le volume dont il est ici question dissipera sûrement cette mauvaise impression puisque théoricien et essayiste s'y retrouvent et se mêlent.

Pratique de l'État au Québec est la fusion de deux ouvrages antérieurs de l'auteur (ou plus précisément «leur produit syncrétique», *La Gouverne politique* (1977) et *Le Canada français après deux siècles de patience* (1966). En effet l'objectif principal de Gérard Bergeron dans ce livre, en plus d'étendre la connaissance politique, est d'appliquer à la société politique québécoise le schéma théorique qu'il a élaboré au cours des vingt-cinq dernières années. Il s'agit donc d'une étude de première importance par la place qu'elle occupe dans l'œuvre de l'homme de science.

Pratique de l'État au Québec, titre inusité et quelque peu sibyllin, coiffe «une étude de science politique, axée sur la façon dont les Québécois pratiquent effectivement leur «État». L'auteur n'aspire pas à rendre compte de tous les aspects de la vie collective québécoise, mais de cette totalité sociale en tant que politique, et devant se couler en la forme d'un État fédéré» (9). Il s'agit donc d'un véritable traité sur la société politique québécoise actuelle.

La notion de «niveau», comme l'on sait, se trouve à la base de la grille analytique de notre théoricien. En effet le professeur

Bergeron distingue essentiellement trois niveaux dans le phénomène étatique: un premier, le «régime» est celui qui «institue et régit la totalité de l'État en une unité d'organisation spécifique» (12); un deuxième, «la gouverne» comprend les «agents politiques» ou les «acteurs politiques», appelés plus généralement ministres, députés, fonctionnaires, juges, etc. et un troisième, la «politie» est celui de «la société politique régie en forme d'État» (13). Chacun de ces «niveaux» remplit un train de fonctions. Ainsi le «niveau» supérieur s'acquitte de deux «superfonctions»: de la «légitimation» ou si l'on veut de l'intégration, et de la «sécurisation» ou encore de la défense de la société face à l'extérieur. Le «niveau» intermédiaire exerce les quatre «fonctions» centrales de gouvernement, de législation, d'administration et de juridiction. Enfin, le «niveau» du dessous hérite de six «infrafonctions»; trois «consensuelles»; la «contribution», «la participation» et «l'opposition» et trois «dissensuelles»; la «contestation», la «dissidence» et la «rébellion».

Ces trois «niveaux» placés hiérarchiquement les uns par rapport aux autres sont naturellement en relation entre eux et se touchent en des «lieux de grande densité» appelés «seuils». Le «seuil» des «habilitations» relie le premier «niveau» et le deuxième, celui des «activations», le deuxième et le troisième et celui de la «polification» le troisième et le social.

Voilà sommairement résumée «l'instrumentation analytique» proposée par notre chercheur et appliquée au Québec. Elle lui permet de présenter d'une manière cohérente un phénomène aussi complexe que celui d'une société politique. Elle rattache les différentes parties en un tout. Elle ordonne une réalité à première vue des plus composite. Parallèlement, une telle grille analytique, tout en structurant, classe les différents aspects de la vie politique québécoise et les rend intelligibles.

Le cadre proposé est très logique et grandement harmonieux. Il repose sur un remarquable effort de réflexion et d'analyse. Son

application à la société politique québécoise lui permet de rattacher ensemble ce qui est le plus souvent abordé en pièces détachées. Il donne à *Pratique de l'État au Québec* une valeur théorique certaine et supérieure à la plupart des ouvrages dont nous disposons sur le Québec. Plusieurs études ont la faiblesse (théorique) d'isoler leur objet de l'ensemble qui le marque et le détermine. Voilà la valeur de ce traité et la contribution de Gérard Bergeron à la connaissance politique et québécoise. On ne sait à quel point la science politique retiendra ce beau modèle conceptuel, il y en a déjà tant, c'est-à-dire à la fois trop et si peu. Il est par ailleurs très stimulant et très satisfaisant de scruter la politique québécoise à travers un tel prisme.

Peut-on toutefois parler ici de théorie ou avons-nous affaire à une véritable théorie de la société politique québécoise? Si une théorie est un ensemble de lois, il ne s'agit pas ici de théorie dans cette acception limitée. Nous avons plutôt ici un «schéma classificateur», une taxonomie. Il décrit un phénomène beaucoup plus qu'il ne l'explique.

Ceci dit, l'on devine facilement les reproches que l'on adressera à l'auteur selon son préjugé scientifique. Certains trouveront que ce bel effort de systématisation isole la politique, notamment de l'économique et du social et de tout ce qui agit sur lui. D'autres, acceptant la démarche du théoricien, s'interrogeront sur la pertinence de distinguer trois «niveaux» ou encore sur l'utilité de leur attribuer telle ou telle fonction. De telles critiques sont inévitables et prévisibles, il n'est pas nécessaire de les reprendre ici.

Le lecteur retrouve dans *Pratique de l'État au Québec* le vocabulaire bergeronien fait de multiples néologismes savoureux: «impération», «solidariste», «in-sécurité», «préfonctionnalisé» «pérations», «proactions», etc. Cet exercice n'est pas gratuit et ne découle pas exclusivement du penchant de Gérard Bergeron pour le jeu de mots. Il lui apporte une plus grande rigueur dans sa démarche et lui donne l'occasion de souligner l'abus que l'on

fait ici, tant dans les milieux scientifiques que populaires, de termes comme: État fédéral et gouvernement. Ces néologismes si beaux et si utiles rendent malheureusement certains passages plutôt obscurs, du moins pour un lecteur peu familier à la terminologie de l'auteur. Le critique ne peut vraiment résister à la tentation d'en citer un:

L'analyse des faits concrets se trouve à donner substance et vie à la froide «logique» des niveaux. D'abord selon leur logique interne, en eux-mêmes: le rapport légitimation intérieure-sécurisation extérieure pour le niveau superfonctionnel (spécialement important en régime fédératif car il y pose des problèmes spécifiques), le rapport impération-exécution des normes pour le niveau fonctionnel, le rapport consensus-dissensus des conduites pour le niveau infrafonctionnel; puis, une logique externe ou entre les niveaux, par les seuils: des habilitations entre le superfonctionnel et le fonctionnel, des activations entre le fonctionnel et l'infractionnel, des politifications au sein même du niveau infrafonctionnel d'où naît le politique de l'Univers social. (423)

L'analyse empirique n'est pas moins intéressante. Le politologue consacre une première partie de son traité, trois chapitres, à l'histoire du Québec; une deuxième partie, également de trois chapitres, à chacune des grandes crises des dernières années, la politique linguistique, les relations de travail dans le secteur public et le référendum. Enfin dans une troisième partie, deux chapitres portent sur le «régime», l'un sur les deux «superfonctions», légitimation et sécurisation et l'autre sur les «habilitations» et la constitution; quatre chapitres traitent de chacune des quatre fonctions de la «gouverne» et les deux derniers chapitres abordent les «activations» au niveau de la «politie». Le scientifique dégage de tout cela l'idée centrale d'un Québec qui, au cours des vingt dernières années, a découvert, accepté et développé son appareil étatique.

L'analyse concrète est menée avec la virtuosité propre à Gérard Bergeron. Il manie, comme toujours, de main de maître, humour, vivacité et perspicacité. Il sait aller directement au cœur

des phénomènes et dégage astucieusement leur caractéristique essentielle. Il ne manque jamais une occasion de souligner un paradoxe ou une contradiction. En particulier toute son analyse de la place du Québec dans la fédération canadienne est magistrale et brillante. Elle a sûrement sa place dans une anthologie sur la société québécoise. Je songe par exemple au jugement qu'il porte sur le concept de souveraineté-association (195), à la façon dont il décrit le fédéralisme canadien (205), et à l'interprétation qu'il donne de la théorie des deux nations (236). Le tout est présenté dans un style riche, élégant et recherché. On perçoit entre les lignes tout l'amour vigoureux que ressent le politologue pour le Québec. Cela ne l'empêche pas de l'analyser d'une manière objective, du moins l'auteur se refuse de faire de la «critique idéologique».

Dans cette analyse, d'aucuns tiendront peut-être rigueur à l'auteur de ne consacrer que deux chapitres aux comportements et aux forces politiques alors qu'il en accorde au moins six aux institutions.

Bref, je recommande chaleureusement la lecture de *Pratique de l'État au Québec* et si j'avais à présenter un ouvrage pour le prix du gouverneur général je n'hésiterais aucunement à présenter celui-ci.

Jean-Pierre Gaboury
Université d'Ottawa